



# FÊTE DU 1<sup>er</sup> AOÛT



Chers Brénards et chers Raffis,

Pour célébrer notre fête nationale cette année, la Municipalité, avec le soutien des sociétés locales, vous invite à un **RETOUR AUX SOURCES** !

Les discours et l'apéritif offert par la Municipalité auront lieu aux ruines d'Oujon, le lieu créateur de notre Commune. La place de fête, elle, se situera au Creux des Abériaux.

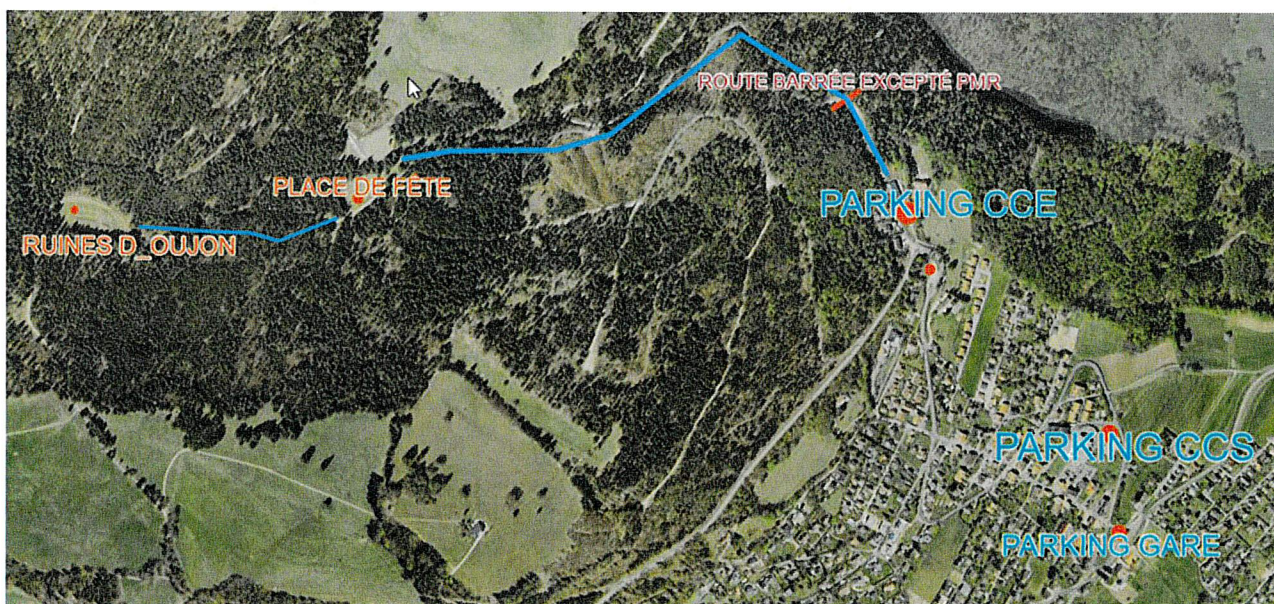
Entourés par cette belle nature, nous tacherons d'en prendre soin :

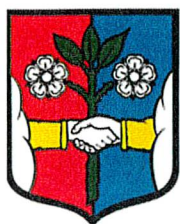
- En limitant l'apport énergétique
- En utilisant de la vaisselle réutilisable contre caution
- En limitant les déplacements en voiture individuelle

Pour ce faire nous avons organisé 2 navettes de minibus au début de la manifestation, qui feront des allers-retours. Une au départ de la gare d'Arzier (dès 16h15), qui passera ensuite au parking du CCS et l'autre qui partira des parkings du CCE à la Route des Montagnes. Dès 18h15 il n'y aura plus qu'une navette qui fera des allers retours jusqu'à minuit (environ toutes les 20 mn). Une navette communale reliera le Creux aux Ruines pour les non marcheurs qui désirent s'y rendre.

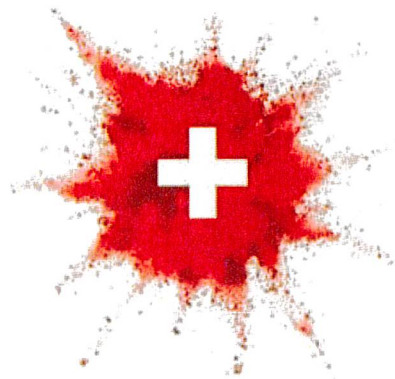
Evidemment nous encourageons tous ceux qui le peuvent à venir à pied (20-30mn) ! D'ailleurs un stand de ravitaillement sera installé sur le chemin depuis le CCE pour vous encourager. PS : n'oubliez pas une lampe de poche pour le retour...

Pour les personnes à mobilité réduite, merci de contacter la Commune afin d'obtenir une autorisation, car **la Route des Montagnes sera fermée à la circulation** pour des raisons de sécurité évidentes, mais quelques places vous seront réservées à proximité du Creux. Le stationnement au bord de la Route des Montagnes sera également interdit pour laisser un libre passage aux services de secours en cas de besoin.



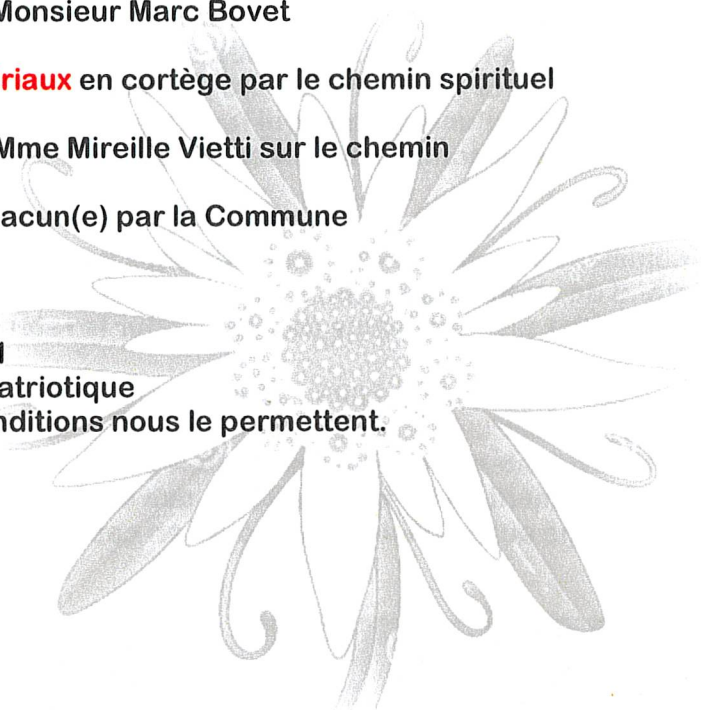


# PROGRAMME



- 16h30 Ouverture de la place de fête au **Creux des Abériaux**  
Buvette et divers stands nourritures  
Maquillages pour les enfants
- 17h30 Départ pour les **Ruines d'Oujon** en cortège par le chemin spirituel  
Apéritif offert par la Commune
- 18h30 Partie officielle  
Allocution de Mme Louise Schweizer, Syndique  
Allocution de M. Jean Pierre Vuille, 2<sup>ème</sup> Vice-Président du Conseil  
Message de l'Eglise par Monsieur Marc Bovet
- 19h00 Retour au **Creux des Abériaux** en cortège par le chemin spirituel  
Contes et Légendes par Mme Mireille Vietti sur le chemin
- 19h00 - 20h30 une saucisse offerte à chacun(e) par la Commune
- 21h15 Cortège aux lampions
- 21h45 Lecture du Pacte de 1291  
Hymne national, Prière Patriotique  
Feu du 1<sup>er</sup> Août, si les conditions nous le permettent.
- 22h00 Musique ambiance

La fête aura lieu en cas de pluie.



**ATTENTION!**



**La manifestation se déroulant au milieu de la forêt, les fusées, pétards, allumettes, vésuves et autres objets pyrotechniques sont strictement interdits.  
Les enfants sont sous la responsabilité des parents pendant toute la durée de la manifestation.**